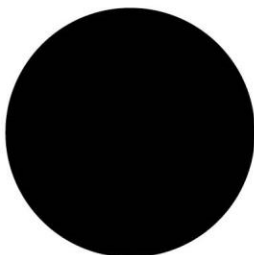


LEAP

THE LUXEMBOURG ENCOURAGEMENT FOR ARTISTS PRIZE

2^e édition

avec le soutien de Allen & Overy



Appel à candidature

Introduction

Les Rotondes, ensemble avec le cabinet d'avocats Allen & Overy, lance la deuxième édition de *LEAP - Luxembourg Encouragement for Artists Prize*, qui récompense tous les deux ans un(e) artiste ou groupe d'artistes issus du milieu contemporain. S'y attache une exposition collective du même nom. L'édition 2018 se déroulera du 23 mars au 15 avril 2018. Le prix sera remis lors du vernissage, le jeudi 22 mars 2018 à 18h30.

Les Rotondes, déjà engagées à travers la *Triennale Jeune Création* auprès de la jeune création dans la Grande Région, renforcent avec *LEAP* la visibilité de l'art contemporain et aident les artistes à affirmer leurs carrières.

Le prix

L'appel s'adresse à tout artiste s'étant distingué au cours des trois dernières années sur le plan national ou international, toutes disciplines confondues. Les liens avec le Luxembourg peuvent être divers (nationalité, lieu de résidence et/ou de travail).

Le prix, doté de 12.500 euros par le cabinet d'avocats Allen & Overy, est décerné après délibération d'un jury international.

LEAP - Luxembourg Encouragement for Artists Prize vise à aider les artistes qui démontrent d'une démarche novatrice dans la création contemporaine et dans la scène actuelle.

En 2016, le prix fut décerné à Sophie Jung.

Le jury

Les membres du jury 2018 sont

Alexandre Bohn, directeur, FRAC Poitou-Charentes

Zoë Gray, senior curator, Wiels, Centre d'Art Contemporain, Bruxelles

Patrick Majerus, collectionneur à Luxembourg

Estelle Pietrzyk, conservatrice en chef, Musée d'art moderne et contemporain, Strasbourg

Fabien Schöneich, curator, Portikus, Francfort

ROTONDES
EXPLORATIONS CULTURELLES

Place des Rotondes
BP 2470 / L-1024
Luxembourg

T +352 2662 2007
F +352 2662 2020
info@rotondes.lu
TVA LU22641588

rotondes.lu

L'exposition

Suite à l'appel à candidatures et au processus de présélection, quatre finalistes seront retenus en vue d'une exposition commune du même nom qui se tiendra du 23 mars au 15 avril 2018 aux Rotondes.

LEAP - l'exposition - reflétera le niveau global des contributions, tout en accroissant de manière substantielle la visibilité du nouveau prix et, par extension, des finalistes et du/de la lauréat(e).

Un catalogue (ou quatre catalogues individuels) reprenant l'œuvre des finalistes, sera publié.

Vernissage : Jeu 22.03.18, 18:30

Exposition : Ven 23.03 – Dim 15.04.18

Jeu – Sam, 15:00 – 19:00

Dim, 12:00 – 18:00

Lun – Mer fermé

Qui peut participer à l'appel à candidature ?

L'appel s'adresse à tout artiste s'étant distingué au cours des trois dernières années sur le plan national ou international, toutes disciplines confondues. Les candidats doivent être en relation avec le Luxembourg (nationalité, lieu de naissance, résidence et/ou de travail).

Quand présenter sa candidature ?

L'appel à candidature est ouvert du lundi 18 septembre au vendredi 10 novembre 2017.

L'annonce de la sélection des finalistes se fera le mercredi 6 décembre 2017.

Comment participer à l'appel à candidature ?

Le dossier de candidature comporte :

- > le **formulaire d'inscription** dûment rempli et téléchargeable sous rotondes.lu/leap
- > un **dossier de présentation** de 12 pages au format .pdf, incluant
 - un CV mettant en évidence la carrière professionnelle de l'artiste
 - une courte présentation de la démarche artistique
 - au moins 8 pages d'illustrations montrant principalement des pièces des trois dernières années.

À noter :

- Le jury préfère l'illustration d'une seule pièce (ou d'une seule exposition) par page ;
- Des vues montrant les pièces dans un contexte d'exposition sont très appréciées ;
- Des extraits d'œuvres vidéo ou multimédia peuvent être intégrés par lien internet (Vimeo, YouTube, etc.) (NE PAS joindre de supports numériques (CD, DVD, clé USB) ;

- Idem pour les liens concernant l'artiste (site internet, blogs, etc.).

Envoi des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés par courrier postal à :

Rotondes - LEAP
BP 2470
L-1024 Luxembourg

ou par email à
expo@rotondes.lu

Date-limite de réception des dossiers : **Ven 10.11.17**

En cas de questions ou pour de plus amples informations : **expo@rotondes.lu**

Calendrier

Lun 18.09.17	lancement de l'appel à candidature
Ven 10.11.17	deadline pour la remise des dossiers
Mer 06.12.17	annonce de la sélection des 4 finalistes
Jeu 22.03.18, 18:30	vernissage de l'exposition et remise du prix
Ven 23.03 - Dim 15.04.18	exposition

Règlement

1. Appel à candidature

L'appel à candidature pour la 2^e édition de *LEAP* est ouvert du lundi 18 septembre au vendredi 10 novembre 2017.

Le dossier de candidature comporte :

- > le **formulaire d'inscription** dûment rempli et téléchargeable sous rotondes.lu/leap
- > un **dossier de présentation** de 12 pages au format .pdf, incluant
 - un CV mettant en évidence la carrière professionnelle de l'artiste
 - une courte présentation de la démarche artistique
 - au moins 8 pages d'illustrations montrant principalement des pièces des 3 dernières années.

Tout dossier incomplet, ne remplissant pas les spécificités mentionnées ci-dessus ou arrivant après la date-limite du 10 novembre 2017 ne sera pas retenu. La participation est gratuite.

Si l'artiste souhaite récupérer son dossier, il joindra une enveloppe affranchie à son adresse, selon le format et le poids du dossier.

2. Modalités de sélection

La sélection des projets retenus est effectuée par le jury sur la base des dossiers remis

3. Annonce des artistes retenus

La sélection des 4 finalistes est annoncée aux candidats et via communiqué de presse le mercredi 6 décembre 2017.

4. Production de l'exposition

L'exposition sera présentée dans la Galerie de la Rotonde 1.

L'organisateur se réserve le choix final des œuvres, leur nombre, leur répartition et leur implantation dans l'espace d'exposition, et ce d'après la scénographie retenue. Ce choix ne peut être contesté par l'artiste.

Un forfait de 1500€ sera versé par l'organisateur aux finalistes : il comprendra tous les frais de la participation au prix et à l'exposition [défraiement (montage, vernissage, etc.) et honoraires d'artistes, frais de transport des œuvres, frais de production...]

Toutes les œuvres doivent être des originaux de l'artiste.

L'artiste garde les droits d'auteur de ses œuvres et les récupère après l'exposition.

5. Catalogue

Un catalogue (ou 4 catalogues individuels) est édité à l'occasion de l'exposition. 100 exemplaires seront remis à chaque finaliste. Les finalistes s'engagent à fournir le matériel adéquat et nécessaire à la réalisation du catalogue (photos en bonne résolution, texte critique, CV...)

6. Communication

Par sa participation, chaque artiste accorde implicitement les droits de reproduction complète ou partielle de son/ses œuvre(s) à des fins de promotion et/ou de documentation de son travail et de LEAP (sites internet, catalogue, réseaux sociaux, documents destinés à la presse...).

7. Médiation

L'organisateur met en place des actions de médiation pour valoriser les artistes et leur travail auprès du public (visites guidées, visites scolaires...)

**LEAP est organisé par les Rotondes
avec le soutien de**

ALLEN & OVERY

Partenaires institutionnels



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture



VILLE DE
LUXEMBOURG

ROTONDES:
EXPLORATIONS CULTURELLES

rotondes.lu